

# L'EST ET LA CÔTE-NORD

## Retour du festival des chansonniers



COLLABORATION SPÉCIALE, MARC LAROUQUE

**La musique envahira** les jardins du château Grandville et la Brasserie La Fontaine, du 31 juillet au 3 août, avec la présentation du Festival des Chansonniers, événement qui avait connu beaucoup de succès l'an dernier et qui est repris avec plus d'envergure. Le public pourra apprécier le talent d'une trentaine de musiciens et chansonniers, dont plusieurs jeunes de la relève musicale régionale. « Les musiciens de la relève ne disposent pas de beaucoup d'endroits pour se produire », dit M. Sylvain Dionne du comité organisateur. « Le festival est une occasion en or pour eux de faire connaître leur talent ». L'événement aura une saveur régionale, puisque tous les artistes proviendront du territoire situé entre La Pocatière et Rimouski.

### CLORIDORME

## 5000\$ de récompense pour découvrir le pyromane

HENRI MICHAUD  
Collaboration spéciale

■ CLORIDORME — Le maire suppléant de Cloridorme, Valère Huet, exhorte la population à transmettre des renseignements aux policiers pour l'arrestation d'un ou de plusieurs pyromanes à l'oeuvre depuis 10 ans dans ce secteur.

« La population a peur, elame l'élmu municipal. Tous craignent des représailles du ou des présumés pyromanes ou une conflagration qui pourrait détruire une partie du village et, pire, causer des pertes de vie. Si vous êtes témoins d'allées et venues suspectes près d'un foyer d'incendie, parlez! pour le mieux-être de toute la population. »

Les gens doivent affronter leurs peurs. « Je trouve qu'on donne trop d'importance aux réactions des familles, estime Albertine Huet, régente locale des Filles d'Isabelle. A mon avis, les gens ne veulent pas aller devant les tribunaux pour témoigner. »

Impatience est telle que les autorités et des organismes locaux, la SOP-FEU, de même que la SQ ont bonifié la récompense offerte depuis 1993. Ainsi, tout renseignement permettant de traduire le ou les auteurs de ces incendies criminels pourrait valoir 5000 \$ à l'informateur.

En 1993, la récompense offerte était de 1000 \$. Elle est passée à 2000 \$ l'année suivante. Malgré cela, les gens sont demeurés muets. « La récompense ne donnera rien », croit le maire suppléant.

Les autorités policières ont déjà in-

terrogé des suspects, en vain. Même si de sérieux soupçons pèsent sur des individus (connus du village), ils espèrent obtenir le détail qui permettra d'arrêter une ou plusieurs personnes, de les traduire devant la justice ou, au besoin, de les faire soigner.

La plupart des incendies sont allumés le jour, en période de pleine lune, lorsque le temps est humide et le ciel nuageux. Le dernier remonte au 21 juillet. Les auteurs connaissent la forêt comme s'ils y vivaient et utilisent fréquemment des véhicules tout-terrain.

En 10 ans, pas moins de 72 incendies ont été allumés, dont une soixantaine de brasiers sont localisés à l'intérieur d'un périmètre de six km, près de Cloridorme. Au total, moins de 10 hectares ont été détruits. Les pertes matérielles et les coûts d'extinction dépassent les 150 000 \$.

# Règlement à la caisse pop de Mont-Louis

## La directrice aurait déjà quitté son poste

HENRI MICHAUD  
Collaboration spéciale

■ MONT-LOUIS — Des dirigeants de la Caisse populaire de Mont-Louis et de la Fédération régionale ont déposé des propositions de règlement à trois sociétaires de cette institution financière. Ces derniers soutenaient avoir été lésés par la directrice de l'établissement.

Jusqu'ici, une seule proposition a été acceptée. « Tout nous a été remboursé, affirme Hubert Lepage, président de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC). L'offre de Desjardins est conforme au montant réclamé par notre organisme. Le dossier est donc réglé à notre entière satisfaction. »

Depuis près de deux ans, la SADC réclamait près de 4000 \$ à la Caisse populaire locale suite à des mouvements de trésorerie pour le moins surprenants. Au printemps 1995, une somme de 279 995 \$ avait été déposée dans un banal compte courant alors que l'organisme fédéral payait des intérêts pour l'utilisation de sa marge de crédit et des frais pour l'émission de chèques sans provision tirés sur un autre compte.

Un deuxième sociétaire, André Robinson de Gros-Morne, s'est vu offrir le remboursement de ses frais d'avocat. « Les représentants de Desjardins estiment qu'il s'agissait d'un manque de communication entre mon entreprise et la Caisse. D'ici quelques jours, je prévois faire une proposition pour compenser mes pertes. » Des chèques, tirés sur son compte sans sa permission, servaient à payer des fournisseurs.

Le troisième plaignant, Alain Boucher, a qualifié l'offre « de base de né-

gociation. Je prévois déposer une contre-proposition, puis négocier avec les gens de Desjardins. Ils semblent intéressés à régler le litige dans les meilleurs délais. » Des frais de déplacement ont été puisés dans un compte déjà saisi, entre autres tracasseries.

Le sort réservé à la directrice de l'établissement, absente depuis plusieurs jours, demeure nébuleux. A la Fédération régionale, Raymond Ouellet indique que la dame est « en congé de maladie » et que l'enquête se poursuit... Les autorités du mouvement coopératif et la principale intéressée auraient toutefois entrepris des discussions, selon une source proche de Desjardins.

La présidente de l'institution, Jocelyne Poitras, a déjà reçu un document préliminaire mais attend le rapport officiel avant de commenter l'affaire publiquement. Elle soutient toutefois que la directrice est « en vacances », pour le moment.

C'est une pétition signée par 113 sociétaires qui est à l'origine de l'intervention des enquêteurs du Mouvement Desjardins, à Mont-Louis. Cette action spontanée a été l'élément déclencheur d'une pétition provinciale, initiée par le Regroupement des victimes des caisses populaires, pour demander une enquête publique sur Desjardins.

### COMTÉ DE BONAVENTURE

## Les camionneurs artisans veulent sauver leurs jobs

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ SAINT-ALPHONSE — Les 82 camionneurs indépendants du comté de Bonaventure oeuvrant dans le transport du gravier veulent changer les règles provinciales pour se trouver du travail.

Leur première tentative, cette semaine auprès des Entreprises L. Michaud, à Saint-Alphonse-de-Caplan, a donné les résultats escomptés. Douze d'entre eux, au lieu de quatre ou cinq, ont été embauchés et ils reviendront à la charge sur d'autres chantiers de la région.

En bloquant pendant quelques heu-

res les travaux de réparation de la route entre Saint-Alphonse et Caplan mercredi, les camionneurs indépendants de Bonaventure ont réussi à convaincre l'entrepreneur Michaud, d'Amqui, d'engager des conducteurs du comté de Bonaventure au lieu de recourir quasi uniquement à son personnel de la vallée de

**En 10 ans, leur volume de travail a sans cesse décliné**

la Matapédia. « Depuis 10 ans, notre volume de travail s'en va en déclinant. Les règles du transport prévoient qu'un entrepreneur peut recourir uniquement à son personnel lors des travaux d'excavation, et qu'il doit se tourner vers des camionneurs indépendants dans une proportion de 75% quand le chemin est préparé. Mais nous allons changer toutes ces règles », explique M. Yvan Dufour, président de l'Association des ca-

mionneurs indépendants de Bonaventure.

En ce qui a trait au chantier de Saint-Alphonse, les camionneurs artisans ont réussi à s'approprier presque tout le travail, puisque l'entrepreneur ne conserve qu'un véhicule sur place. Yvan Dufour et ses membres ont l'intention de convaincre les autres entrepreneurs titulaires de contrats importants de la nécessité de les embaucher.

« On ne craint pas l'injonction. C'est le tout pour le tout. L'objectif ultime, c'est de forcer Transports Québec à réviser ses règlements », affirme Yvan Dufour.

De 1995 à 1996, le nombre moyen de jours de travail pour un camionneur de gravier dans Bonaventure a fléchi de 25 à 19. « Certains de nos membres de Hope, Paspébiac et Port-Daniel n'ont travaillé que deux ou trois jours. Ça ne paie même pas les 5000 \$ par an que nous devons verser pour immatriculer et assurer nos camions », conclut-il.

Les représentants du ministère des Transports ont préféré ne pas se mêler des « négociations » entre les camionneurs et l'entrepreneur. Ils n'interviendront pas dans cette affaire puisqu'aucune plainte n'a été déposée.



Fondé en 1968

# Motorisés LEBLANC

CENTRE DE ROULOTTES MOTORISÉES  
UNE DIVISION DE RAYMOND LEBLANC INC.



**Kountry Aire**

**(418) 876-3316 • 1-800-854-3316**

**Mountain Aire**

En bordure de l'autoroute 40, sortie 281 Nord, Neuville (à 15 minutes de Québec)

Egalement dépositaire **WITTENBERG** *Leisure Travel, Royal Classic, Prism et Citation*

BONAVENTURE

Marie-José Thériault rencontre

Le cercle littéraire du Salon du livre de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine reçoit, le dimanche 27 juillet au Fou du village de Bonaventure, l'auteure Marie-José Thériault, fille de l'écrivain Yves Thériault, qui a notamment signé les romans Agaguk et Ashini. Mme Thériault, elle-même un personnage fascinant, parlera justement de son père, qui a marqué la littérature québécoise par la diversité de ses écrits. La rencontre débute à 9 h 30. Le coût du déjeuner-causerie est de 10 \$ et on peut réserver au 392-6735 ou au 759-3993 en communiquant avec Ginette Landry G.G.

AMQUI

Onze nouveaux emplois

L'entreprise Impressions Alliance 9000 Inc. de Amqui, dans la vallée de la Matapédia, recevra une somme de 130 000 \$ du Fonds fédéral transitoire pour la création d'emplois. La compagnie pourra ainsi prendre de l'expansion dans d'autres marchés au Québec et au Canada. Le fonds transitoire a pour objectif, pendant trois années, d'appuyer la création d'emplois durables dans les régions où le taux de chômage est de 12% et plus. Ce fonds, qui est de 300 M \$ pour le Canada dont 95 M \$ réservés à la province de Québec, vise à créer des emplois à long terme ou qui contribuent à jeter les bases d'activités permanentes de développement de l'emploi. C.T.

BAS-SAINT-LAURENT

Les producteurs de bois aux aguets

Le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent (SPB) entend demeurer vigilant dans le dossier de la mise en marché des bois feuillus dans la région du Bas-Saint-Laurent. Malgré une rencontre à Québec aujourd'hui à la demande de la cie Donohue Matane et une autre, à déterminer, avec Uniboard Canada de Sayabec, le syndicat tient à ce que des actions concrètes permettent d'équilibrer l'approvisionnement en provenance de la forêt privée par rapport à celui de la forêt publique. C.T.

SAINT-SIMÉON

Lamoureux est mort noyé

Aucune trace de blessure sur le corps de la victime

GILLES GAGNÉ  
Collaboration spéciale

■ CAPLAN — Jacques Lamoureux, ce jeune homme de 19 ans de Caplan retrouvé sur une plage de Saint-Siméon, lundi soir, après 16 jours de disparition, est mort par noyade.

L'autopsie réalisée hier matin à Montréal sur sa dépouille révèle que le corps, qui avait séjourné plusieurs jours dans l'eau, ne portait pas de trace de blessure importante.

Le laboratoire médico-légal de Montréal a également déterminé avec certitude, même s'il ne subsistait pratiquement aucun doute, que l'homme retrouvé par des passants sur la plage de Saint-Siméon était bien Jacques Lamoureux. L'état avancé de décomposition du corps ne permettait pas qu'on le reconnaisse.

«Nous étions sûrs à 99,9% qu'il s'agissait de Jacques Lamoureux, mais il fallait identifier de façon légale le corps retrouvé. Dans ce cas, la fiche dentaire (de la dépouille) a permis aux pathologistes de faire la preuve qu'il s'agissait bien de lui», a indiqué hier l'enquêteur Pierre-Yves Bourgault, de la SQ à Rimouski.

IL RENTRAIT SE COUCHER

Il est permis de croire que la victime s'est noyée dans les heures ou la journée qui ont suivi sa disparition, le 5 juillet vers 23 h 30, alors qu'il avait quitté ses copains sur la plage du ruisseau Leblanc, aux limites de Caplan et de Saint-Siméon. Le jeune homme disait alors qu'il rentrerait se coucher chez lui, à un kilomètre de là.

Il n'est toutefois pas possible pour le moment de reconstituer le scénario qui a provoqué la noyade de Jacques Lamoureux dans la baie des Chaleurs. Son long séjour dans l'eau ne permet pas non plus de déterminer le taux d'alcool dans son sang au moment de la noyade.

Les recherches pour le retrouver s'étaient enclenchées le 8 juillet, une fois la disparition signalée par ses parents. Ces derniers n'ont jamais accordé beaucoup d'importance à l'hypothèse d'une fugue, contrairement à la police.

RÉSEAU DE DROGUE À LEJEUNE

Un accusé plaide coupable  
Six complices devront aussi faire face au juge

MARC LAROCHE  
Collaboration spéciale

■ RIVIÈRE-DU-LOUP — Normand Manseau, 47 ans de Lejeune dans le Témiscouata, a plaidé coupable à des accusations de culture et de trafic de stupéfiants, cette semaine, au palais de justice de Rivière-du-Loup. L'homme a immédiatement été condamné à une peine d'emprisonnement de deux ans moins un jour.

L'individu avait été arrêté en compagnie de plusieurs personnes lors d'une importante opération policière tenue en avril, afin de démanteler un réseau de culture et de trafic de stupéfiants dans la région du Témiscouata. Pas moins de 19 personnes avaient été interpellées et sept

avaient été accusées de divers chefs reliés au trafic et à la culture de stupéfiants. Celui qui est soupçonné d'être à la tête du réseau, Rosaire Boulianne, 48 ans d'Auclair, devra comparaître à nouveau le 18 août. Ce dernier fait face à 19 chefs d'accusation reliés au trafic et à la culture de stupéfiants, en plus de deux chefs pour bris de probation.

Gilbert Lévesque, Claude Lang, Gaétan Manseau et Berthier St-Pierre de Lejeune, ainsi que Fernand Michaud d'Auclair sont aussi du nombre des accusés dans ce dossier.

L'opération d'avril constituait la plus importante réalisée depuis quelques années dans cette région. Elle a nécessité l'utilisation simultanée de 75 agents policiers qui ont saisi pour environ 300 000 \$ de marijuana et d'huile de haschisch.



Rosaire Boulianne, soupçonné d'être à la tête du réseau de drogue, comparaitra en cour le 18 août.

SAINTE-ANNE-DES-MONTS  
Un bulletin d'information

Une entreprise annemontoise, Audace Design, vient de lancer un nouvel outil d'information touristique. Baptisé «Le Bavard», le bulletin est expédié par télécopieur, deux fois la semaine, dans 70 places d'affaires de la MRC Denis-Riverin. Cette initiative vise à augmenter la rétention touristique par la diffusion des diverses activités offertes dans la région en période estivale. H.M.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Des taxis informés

Plusieurs chauffeurs de taxi de Rivière-du-Loup ont accepté de participer à la formation du programme «Taxi-ambassadeur», dispensée par l'Office du tourisme et des congrès. Cette formation a pour but d'outiller le chauffeur de taxi dans son rôle d'ambassadeur de la ville, puisqu'il est souvent le premier à accueillir les visiteurs et le dernier à les recevoir. M.L.

GASPÉ

Combat fructueux

L'arpenteuse de la pruche semble bien être hors-combat en Gaspésie. Si bien que la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (la SOPFIM) a mis fin à son programme de lutte contre cet insecte, après avoir pulvérisé 5339 hectares. B.B.

Grande liquidation estivale

3 jours seulement, dès aujourd'hui jusqu'au dimanche 27 juillet

Jusqu'à  
**50%**  
de rabais

sur une sélection  
d'articles partout  
en magasin

Il y a aussi notre  
Vente Bébé adoré  
en vigueur jusqu'au 3 août

**25%** de rabais

sur tous les bas Silks ainsi que les tenues de nuit et peignoirs à prix déjà réduits pour femmes; sur mode et mode sport à prix déjà réduits pour hommes; jeux de voyage (sauf jeux électroniques portatifs) et tous les jouets d'eau et d'été.

**10%** de rabais  
supplémentaire

sur ventilateurs, climatiseurs, déshumidificateurs à prix déjà réduits, ainsi que sur meubles pour chambre à coucher, salle à manger et bureau.



**EATON**

De plus

samedi matin 26 juillet  
de 8 h 30 à 11 h

pas de **TPS**  
ni de **TVQ\***

sur tous les articles à prix de liquidation, y compris ceux de la Solderie des manufacturiers. Achats en personne seulement.

**Pas de TPS**

sur souliers pour femmes (sauf chaussures Easy Spirit) ainsi que sur toutes les montres (sauf celles du rayon des bijoux fins)

**50\$ à 150\$**  
de rabais

sur réfrigérateurs Frigidaire



\*Eaton déduit du total de vos achats un montant équivalent à la TPS et à la TVQ. Exceptions: lunettes Sunglass Hut, marchandise Jockey et Calvin Klein, sous-vêtements et chaussettes Tommy Hilfer, sous-vêtements Hugo Boss, montres Gucci, bijoux de succession, bijoux Dior, bijoux fins en vente ou à prix de liquidation, bracelets de montre, souliers Easy Spirit pour femmes, électroménagers - Neofume - Maytag pour la lessive, petits appareils électriques, appareils audio et vidéo, barbecues et accessoires de barbecue, meubles de jardin, appareils photo 35 mm, serviettes Eaton Home et Royal Velvet, moquette et concessions non valide en conjonction avec les offres de rabais de taxe des options de paiement - Choisissez la bonne offre - Les rabais ne peuvent être jumelés à des offres de coupons. Les rabais s'appliquent sur les prix courants étiquetés d'origine, sauf indication contraire. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre. Détails en magasin.

loto-québec		résultats	
<b>6/49</b>	Tirage du 97/07/23	GAGNANTS	LOTS
		6/6 0	2 033 646,90 \$
		5/6+ 5	122 018,80 \$
		5/6 199	2 452,60 \$
		4/6 12 985	72,00 \$
		3/6 240 273	10 \$
	Numéro complémentaire: 21	Ventes totales: 14 377 831 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 5 000 000,00 \$	
<b>Banco</b>	Tirage du 97/07/24	<b>Quintessence</b>	Tirage du 97/07/23
07 08 09 20 30		NUMÉRO: 698059	
31 32 37 40 41		<b>Extra</b>	Tirage du 97/07/24
45 47 50 58 59		NUMÉRO: 569962	
60 62 64 66 68	3 4		
	188 2960		
T.V.A. le réseau des tirages de Loto-Québec			
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de discordance entre cette liste et la liste officielle, celle dernière a priorité.			



Claude Larochelle  
Collaboration spéciale

## Keenan: pas assez de gouvernail

**M**ike Keenan, qui a trop de voile et pas assez de gouvernail, jure ne rien comprendre à sa mésaventure. Surtout qu'il se montre repentant à nouveau. S'il revient comme entraîneur, il va rester tranquille dans son coin. Plus question de forcer les tiroirs des grosses cloches de la direction.

Très visibles après les guerres de clans de St. Louis et de Buffalo, Keenan et Ted Nolan sont restés sur le carreau alors que la LNH avait plusieurs postes à combler. Nolan, remplacé à Buffalo par Lindy Ruff, prend le tout avec un grain de sel alors que Keenan se désole dans la frustration.

Appelé à réfléchir, le stratège de 47 ans, ignoré malgré quatre participations à la finale Stanley, affirme sans rire qu'il comprend mieux pourquoi cette industrie est affligée de plusieurs maux. Il se dit troublé parce qu'on ignore son passé et ses résolutions. Quel farceur que cet homme au visage de sphinx.

L'entraîneur n'a pas toujours ce visage fermé à double tour. Surtout quand il est en détresse, et je puis en témoigner. Parti de Chicago dans un climat malsain en 1992, il a rongé son frein pendant une saison. Alors que les Nordiques jouaient à Ottawa, au début de 1993, je me trouvais avec Claude Bédard quand nous avons pris le petit déjeuner avec lui à l'hôtel, le temps d'entendre l'entraîneur déterré affirmer que sa réflexion l'avait changé.

« Quand je vais revenir, je serai bien différent, avait-il soutenu en substance. Je me suis juré de me concentrer sur mon boulot. En priorité, je veux établir des liens productifs avec mes joueurs. Ce n'est pas vrai que le hockey est un travail de forçat. On peut avoir du plaisir tout en donnant son plein rendement. Voilà la meilleure formule pour gagner. »

C'est en se tournant vers cette formule que Scotty Bowman, le maître à penser de Keenan, a fini par avoir une troupe de vedettes se serrant les coudes. Dire que Keenan ne s'est pas accroché, pendant un certain temps, à ses résolutions serait faux. Avec Mark Messier et d'autres vedettes, il a établi un bon dialogue. Où l'affaire s'est gâchée, c'est au niveau du directeur général Neil Smith, l'homme qui avait bâti les Rangers, qui s'est senti envahi.

Le soir de la coupe, une première à Manhattan en 54 ans, les deux hommes se regardaient en chiens de faïence. Le malheur, c'est que « Iron Mike » s'est pris pour un génie et que les Blues ont pensé qu'il l'était. Profitant d'une brèche dans son contrat, l'entraîneur a pu fuir New York pour sauter sur ce pont d'or. À New York, on est allé jusqu'à le comparer à Benedict Arnold, un traître de l'histoire américaine. Oui, le même Arnold qui avait attaqué Québec.

Devant des Blues à la dérive, on l'a mis à la porte l'hiver dernier. Une rupture coûteuse: 6 millions US\$ à verser à leur « sauveur ». N'empêche que l'ineffable Mike est surpris aujourd'hui de constater que personne dans la LNH ne veut lui confier une telle équipe.

### ILS VONT REFAIRE SURFACE

Même sort pour Nolan, qui a passé la saison à se chicaner avec son patron John Muckler, ce qui ne l'a pas privé du titre d'entraîneur de l'année. Nolan ne s'est pas mieux entendu avec le nouveau directeur général, Darcy Regier, qui l'a insulté avec un contrat d'une seule saison. Après Muckler, Regier, ce fut au tour du gardien Dominik Hasek de faire campagne pour éliminer Nolan.

Le stratège est pourtant bien vu de tous, sauf de Hasek qui refuse d'expliquer son aversion. Et Nolan s'en tient toujours à son credo qui l'a rendu populaire: « Le hockey est un jeu et pour réussir il faut avoir du plaisir ».

Il semble qu'il n'en ait pas eu avec Muckler, Regier et Hasek. Des querelles qui ont rendu les autres clubs méfiants, mais Nolan va refaire surface malgré tout. Il en sera de même pour Keenan. C'est aussi ça l'industrie du hockey. Un fin finaud va se croire capable de courir une chance avec une bombe à retardement.



Mike Keenan

LE SOLEIL

# SPORTS

CAHIER C LE VENDREDI 25 JUILLET 1997

ZOOM

### SANS LES PIEDS ! OU PRESQUE !

Vous vous en doutez un peu, un volant de F1 ne ressemble en rien à celui de votre voiture. Imaginez un peu, les « options » sur le volant peuvent changer selon le circuit, mais le modèle de « base » comprend habituellement les commandes suivantes: embrayage et changement de vitesses, transmission radio, sélecteur pour le neutre et limiteur de vitesse pour la zone des puits, rétrogradation rapide (ex: de la 6e à la 2e ou 6e-3e).



SOURCE: F1 RACING STATISTIQUES, LE SOLEIL

## Villeneuve espère gâcher le party allemand

L'Allemagne fait déjà la fête aux Schumacher et à Frentzen

■ HOCKENHEIM (AFP, PC) — Le circuit d'Hockenheim s'apprête à vibrer. Les drapeaux « noir, jaune, rouge » à s'agiter, les cornes de brume à couvrir le bruit des moteurs. Cette fin de semaine, le Grand Prix d'Allemagne de Formule 1 pourrait bien offrir au public allemand l'occasion de s'enthousiasmer à la réussite des siens.

À l'heure où, à vélo, Jan Ullrich devrait être sacré roi du Tour de France sur les Champs-Élysées à Paris, les supporters allemands espèrent également fêter la victoire de leurs couleurs sur le circuit de F1. Et face à Jacques Villeneuve (Williams-Renault), la principale menace, les raisons de croire en un succès sont multiples.

Outre Michael Schumacher (Ferrari), la valeur la plus sûre, l'Allemagne comptera sur le petit frère, Ralf Schumacher (Jordan-Peugeot), sur Heinz-

Voir PARTY en C2 ▶

AUTRE TEXTE

□ Berger cherche un volant Page C2

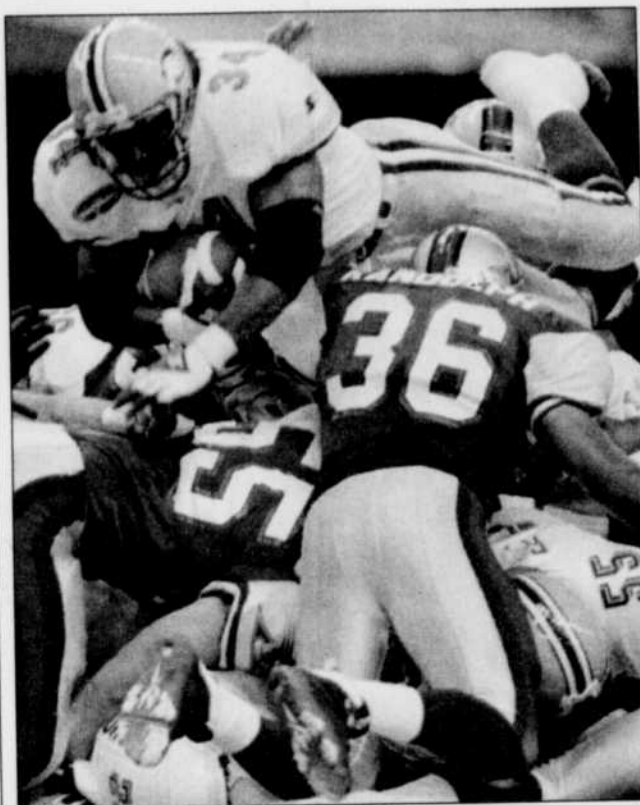
### JEUX DE 2002

## Le patron dans de sales draps

SALT LAKE CITY (AFP) — Tom Welch, président du Comité d'organisation des Jeux d'hiver de 2002 à Salt Lake City (Utah), est accusé de violences conjugales et pourrait perdre son poste.

Ironie du sort, Welch a toujours soutenu que les Jeux se dérouleront dans un environnement de grande moralité, la région étant dominée par les mormons. Actuellement en vacances en Afrique avec son fils, il n'a pu être joint, mais son avocat a nié les faits. Une réunion spéciale du Comité d'organisation, prévue pour mercredi, devrait trancher le sort de l'ancien prêtre mormon.

Début juillet, il avait avoué à sa femme Alma qu'il la trompait. Lorsqu'elle a tenté de rechercher les lettres et les cadeaux extra-conjugaux, Welch l'a poussée contre un mur et jetée à terre, selon la police, appelée par leur fils de 11 ans. Welch risque six mois de prison et jusqu'à 5000 \$ d'amendes.



Tony Burse a survolé le « mur bleu » pour marquer au 2<sup>e</sup> quart.

### ESKIMOS 34/ALOUETTES 24

## Encore «plumés!»

DANIEL CAZA  
Le Soleil

MONTREAL — En discutant avant le match, l'expert Pierre Dumont faisait remarquer que les Alouettes « n'avaient pas encore battu un bon club cette saison » et que la rencontre d'hier contre les Eskimos constituait « un bon test ». C'était mieux que le 32-0 encaissé à Edmonton, la semaine dernière, mais ils ont encore échoué. On est encore loin de la coupe Grey. Une défaite de 34-24 devant leur plus grosse foule de la saison. Mais ça, on y reviendra...

C'est la stratégie plus imaginative de l'attaque des visiteurs qui a fait la différence. Les Eskimos ont exécuté trois

Voir « PLUMÉS » en C2 ▶

AUTRE TEXTE

□ Patrice Denis se sentait chez lui Page C2

# Sorcier demandé

## Gonzalez continue de faire des ravages et les Expos perdent 10-5

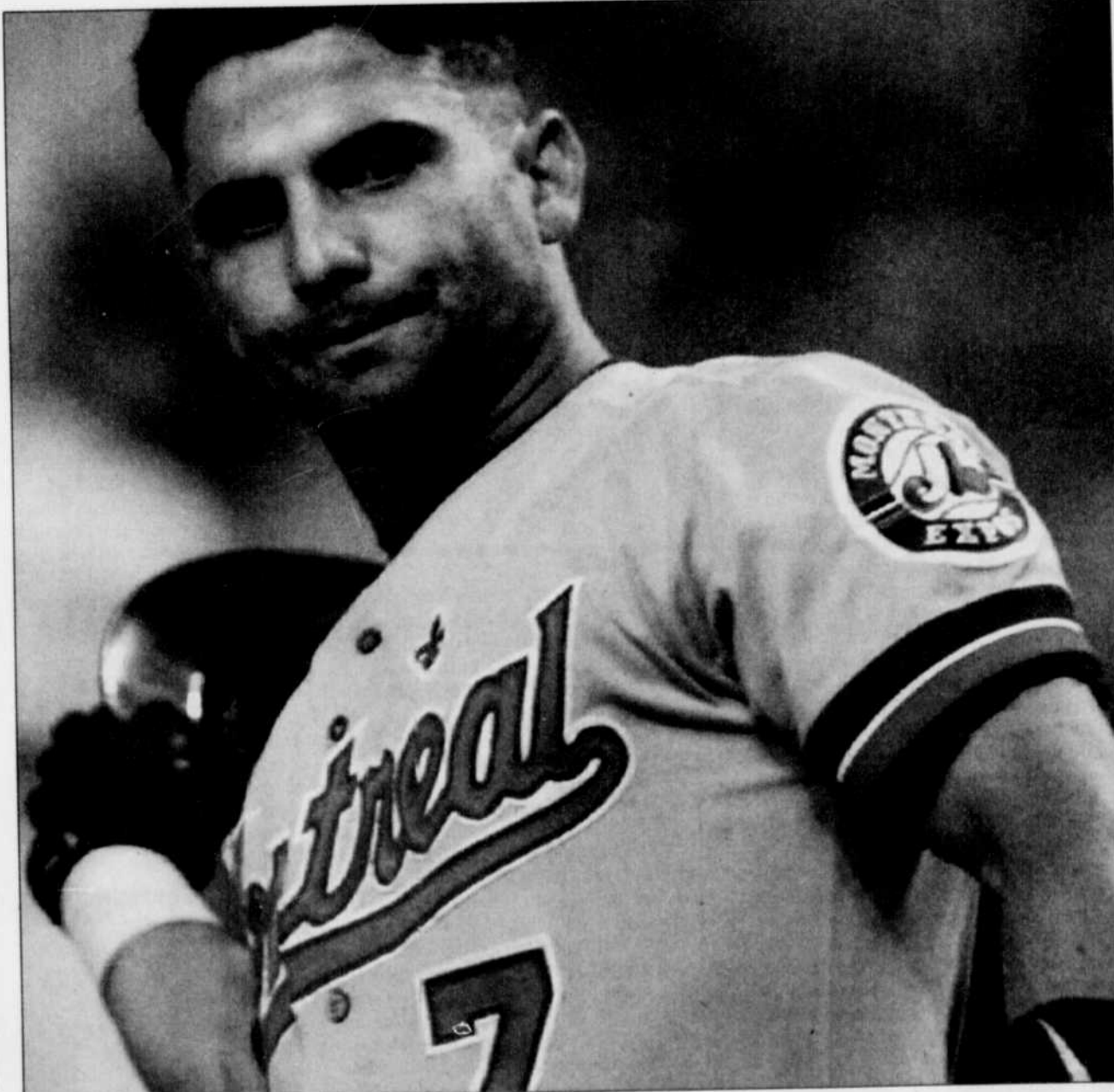
MICHEL LAJEUNESSE  
Presse canadienne

HOUSTON — Sorcier vaudou avec expérience demandé. Devrait être capable de jeter un sort à un certain Luis Gonzalez pour le paralyser de façon temporaire pour les trois prochains jours. On offre une généreuse récompense. S'adresser à Felipe Alou à l'Astrodome de Houston. Prière de faire le plus vite possible.

Ça semble peut-être farfelu, mais c'est peut-être aussi la seule façon qui permettra aux Expos de se défendre contre Gonzalez qui a encore fait des ravages, hier. Il a encore claqué un circuit, a produit deux autres points et a conduit les Astros de Houston à une victoire de 10-5, leur quatrième de suite contre les Expos.

Gonzalez a maintenant 14 coups sûrs en 27 présences contre les Expos, avec quatre circuits et 10 points produits cette saison. Il a malmené Pedro Martinez, qui a cédé cinq points en six manches, son plus haut total de la saison. En fait, Martinez n'avait pas accordé autant de points depuis le 19 août 1996, quand il avait cédé six points aux Padres à San Diego.

Martinez était tellement secoué qu'il a même accordé un circuit au petit Chuck Carr, qui n'a certes pas la réputation de puissant coigneur. En fait, le sorcier pourrait peut-être s'occuper aussi de Carr, qui a aussi produit le point de la victoire avec un simple dans une poussée de trois points, en fin de septième, contre Marc Valdes.



Dégoûté, F.P. Santangelo a lancé son casque après avoir été retiré sur trois prises à la cinquième manche.

Joe Orsulak a commis une erreur dans cette manche quand il a bien tenté de lancer au deuxième après avoir capté un roulant de Gonzalez, mais personne ne couvrait le deuxième sac. On se demandait où pouvait bien se trouver Mark Grudzielanek. Darrin Fletcher a également été débité d'une balle passée quand il croyait que Derek Bell venait de frapper une fausse balle. Un autre manche à oublier. Elle

a procuré la victoire à Tom Martin (3-2). Le perdant a été Anthony Telford (2-3).

Les Astros ont ajouté deux autres points, en fin de huitième, aux dépens du jeune gaucher Rick DeHart, qui a cédé quatre coups sûrs en deux tiers de manche.

Le partant des Astros, Shane Reynolds a été parfait jusqu'à ce qu'il accorde trois doubles de suite, en cinquième.

me. Il a quitté le match après six manches et deux tiers. Il a cédé trois autres points, dont deux ont été produits par le frappeur suppléant Jose Vidro.

Mike Lansing a produit le cinquième point des Expos avec un simple. Il

Voir SORCIER en C2 ▶

AUTRE TEXTE

□ Les Jays réclament Daal Page C3

# BASEBALL MAJEUR

## LIGUE NATIONALE

<b>Mardi 23 juillet</b> Atlanta 1, Chicago Cubs 3 Philadelphie 4, San Francisco 16 Floride 8, Cincinnati 1 Houston 7, St. Louis 2 N.Y. Mets 2, Los Angeles 1 Pittsburgh 1, San Diego 9	<b>Mardi 23 juillet</b> N.Y. Mets (Milicki 5-7) à San Diego (Ashby 6-6), 22h05 Pittsburgh (Schmidt 4-6) à San Francisco (Ruster 7-4), 22h05	<b>Mardi 23 juillet</b> Chicago Cubs à Atlanta, 19h40 St. Louis à Houston, 20h05 Pittsburgh à Los Angeles, 22h05 Philadelphie à San Diego, 22h05
<b>Mardi 24 juillet</b> Montreal 5, Houston 10 Philadelphie 7, San Francisco 4 Pittsburgh 6, San Diego 8 Chicago Cubs 1, Colorado 4 (8e m.) N.Y. Mets à Los Angeles	<b>Mardi 24 juillet</b> Montreal à Houston, 20h05 R-C TSN Atlanta à Cincinnati, 13h15 Floride à St. Louis, 13h15 Pittsburgh à San Francisco, 16h05 Chicago Cubs à Colorado, 22h05 Philadelphie à Los Angeles, 22h05 N.Y. Mets à San Diego, 22h05	<b>Mardi 24 juillet</b> Montreal à Colorado, 21h05, RDS Cincinnati en Floride, 19h05 Chicago Cubs à Atlanta, 19h40 St. Louis à Houston, 20h05 Philadelphie à San Diego, 22h05 N.Y. Mets à San Francisco, 22h35
<b>Mardi 25 juillet</b> Montreal 13-3, 20h05, RDS Atlanta (Smoltz 8-9) à Cincinnati (Schourek 5-5), 19h05 Floride (Hernandez 3-0) à St. Louis (Perkovicsek 4-4), 20h05 Chicago Cubs (Foster 10-5) à Colorado (Castillo 6-9), 21h05 Philadelphie (Stephenson 4-4) à Los Angeles (Park 5-5), 22h05	<b>Mardi 25 juillet</b> Montreal à Houston, 14h35 (F1-10) Atlanta à Cincinnati, 14h15 Floride à St. Louis, 14h15 Chicago Cubs à Colorado, 15h05 Pittsburgh à San Francisco (2), 15h05 Philadelphie à Los Angeles, 16h05 N.Y. Mets à San Diego, 16h05	<b>Mardi 25 juillet</b> Montreal à Colorado, 21h05, RDS Cincinnati en Floride, 19h05

## CLASSEMENT (saison de 162 matchs)

DIVISION EST										
#-meilleur deuxième	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Américaine	10 der.	10 der.
ATLANTA	64	38	627	—	2p	31-19	33-19	4-5	5-5	
#FLORIDE	57	42	576	5,5	1g	30-18	27-24	6-3	5-5	
NEW YORK	57	43	570	6,0	1g	32-17	25-26	2-7	6-4	
MONTREAL	52	47	525	10,5	2p	31-22	21-25	7-2	3-7	
PHILADELPHIE	30	69	303	32,5	1g	17-30	13-39	1-8	5-5	
DIVISION CENTRALE										
#-meilleur deuxième	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Américaine	10 der.	10 der.
HOUSTON	54	48	529	—	6g	26-21	28-27	3-6	9-1	
PITTSBURGH	49	52	485	4,5	3p	24-25	25-27	5-4	3-7	
ST. LOUIS	48	52	480	5,0	2p	27-24	21-28	4-5	4-6	
CINCINNATI	43	56	434	9,5	1p	25-25	18-31	6-3	4-6	
CHICAGO	43	58	426	10,5	2g	27-24	16-34	6-3	5-5	
DIVISION OUEST										
#-meilleur deuxième	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Américaine	10 der.	10 der.
SAN FRANCISCO	57	45	559	—	1p	32-21	25-24	7-3	5-5	
LOS ANGELES	53	48	525	3,5	1p	31-22	22-26	6-4	5-5	
SAN DIEGO	50	52	490	7,0	5g	24-29	26-23	4-6	8-2	
COLORADO	46	55	455	10,5	1g	24-22	22-33	3-7	2-8	

## RENDEMENT DES EXPOS

AU BÂTON										
No	Ab	Pc	Cs	Pp	Cc	Bv	Moy	Diff.	Série	10 der.
11-Shane Andrews	64	10	13	9	4	0	203			
24-Darrin Fletcher	190	29	55	36	11	289				
4-Mark Grudzielanski	393	47	109	36	21	277				
27-Vladimir Guerrero	170	26	56	26	6	329				
3-Mike Lansing	380	63	113	46	13	297				
9-Ryan McGuire	96	12	28	10	3	292				
29-Shorean Obando	47	3	6	2	0	128				
19-Joe Orsulak	114	9	21	7	1	219				
40-Henry Rodriguez	350	44	89	61	20	325				
7-F.P. Santangelo	248	47	70	26	5	282				
21-David Segui	270	44	83	42	9	307				
5-Andy Stanek	61	7	15	2	0	246				
15-Doug Strange	198	22	54	28	4	273				
37-Jose Valdes	26	2	5	2	0	114				
22-Rondell White	351	46	91	41	13	259				
16-Chris Widger	176	20	46	27	5	261				
TOTAUX	3362	442	893	419	101	57	266			

## AU MONTICULE

No	V	D	Vp	M	Pm	Bb	Rb	Mp	Moy	Diff.
52-Jim Bullinger	6	9	0	118	70	58	63	5,31		
13-Rhéal Cormier	0	1	0	1,1	5	1	0	0,3376		
34-Rick Dierker	0	0	0	1,2	2	1	0	1,1621		
53-Steven Faltisnek	0	0	0	1,1	2	2	0	0,1350		
30-Dustin Hermanson	4	5	0	91,1	37	37	81	3,65		
14-Jeff Juden	11	3	0	120,1	52	51	101	3,89		
45-Pedro Martinez	11	5	0	146,0	31	40	176	1,91		
33-Carlos Perez	9	6	0	134,1	59	35	63	3,95		
32-Anthony Terford	2	3	0	55,2	18	5	28	2,91		
41-Ugghe Urbina	3	6	17	41,1	19	21	53	4,14		
18-Marc Valdes	3	2	1	45,1	20	23	26	3,97		
43-Dave Veres	2	3	1	48,2	17	20	38	3,14		
46-Matt Wagner	0	0	0	0,0	0	0	0	0,00		
TOTAUX	52	47	25	883,2	404	354	474	4,12		

(\*) position pré-déterminée du match retransmis par satellite.

## MEILLEUR 2E

LIGUE NATIONALE										
#	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Américaine	10 der.	10 der.
FLORIDE	57	42	576	5,5	1g	30-18	27-24	6-3	5-5	
NEW YORK	57	43	570	6,0	1g	32-17	25-26	2-7	6-4	
MONTREAL	52	47	525	10,5	2p	31-22	21-25	7-2	3-7	
LOS ANGELES	53	48	525	3,5	1p	31-22	22-26	6-4	5-5	
SAN DIEGO	50	52	490	7,0	5g	24-29	26-23	4-6	8-2	
PITTSBURGH	49	52	485	4,5	3p	24-25	25-27	5-4	3-7	
ST. LOUIS	48	52	480	5,0	2p	27-24	21-28	4-5	4-6	
CINCINNATI	43	56	434	9,5	1p	25-25	18-31	6-3	4-6	
CHICAGO	43	58	426	10,5	2g	27-24	16-34	6-3	5-5	
PHILADELPHIE	30	69	303	32,5	1g	17-30	13-39	1-8	5-5	

## LIGUE AMÉRICAINNE

#	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Américaine	10 der.	10 der.
NEW YORK	58	41	586	—	1g	32-21	25-24	7-3	5-5	
ANAHEIM	54	45	545	4,0	1g	31-22	22-26	6-4	5-5	
CHICAGO	51	49	510	7,5	1g	31-22	22-26	6-4	5-5	
TORONTO	48	49	495	9,0	2g	28-24	19-28	4-5	5-5	
DETROIT	47	52	475	11,0	2g	28-24	19-28	4-5	5-5	
TEXAS	47	53	470	11,5	2g	28-24	19-28	4-5	5-5	
BOSTON	47	54	465	12,0	2g	28-24	19-28	4-5	5-5	
MILWAUKEE	45	52	464	12,0	2g	28-24	19-28	4-5	5-5	
MINNESOTA	45	54	455	13,0	2g	28-24	19-28	4-5	5-5	
KANSAS CITY	40	56	417	12,5	2g	20-26	20-30	4-5	4-6	
OAKLAND	41	62	398	17,0	1p	22-27	19-35	6-4	4-6	

## LIGUE AMÉRICAINNE

#	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Américaine	10 der.	10 der.
ANAHEIM à Cleveland (2), 13h05 et 19h05										
Oakland à N.Y. Yankees, 19h05										
Minnesota à Kansas City, 20h05										
<b>Mardi 29 juillet</b>										
Toronto à Milwaukee, 14h05, TSN										
Seattle à Boston, 19h05										
Anaheim à Cleveland, 19h05										
Oakland à N.Y. Yankees, 19h05										
Texas à Baltimore, 19h05										
Detroit à Chicago White Sox, 20h05										
Minnesota à Kansas City, 20h05										
<b>Mardi 30 juillet</b>										
Oakland à N.Y. Yankees, 13h05										
Seattle à Boston, 13h05										
Detroit à Chicago White Sox, 14h05										
Texas à Baltimore, 15h05										
Anaheim à Cleveland, 19h05										
Minnesota à Kansas City, 20h05										
<b>Mardi 31 juillet</b>										
Toronto à Detroit, 19h05										
Seattle à Milwaukee, 20h05										
Boston à Kansas City, 20h05										
Chicago White Sox à Anaheim, 22h05										
Baltimore à Oakland, 22h05										

## LIGUE AMÉRICAINNE

#	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Américaine	10 der.	10 der.
ANAHEIM	54	45	545	4,0	1g	31-22	22-26	6-4	5-5	
CHICAGO	51	49	510	7,5	1g	31-22	22-26	6-4	5-5	
TORONTO	48	49	495	9,0	2g	28-24	19-28	4-5	5-5	
DETROIT	47	52	475	11,0	2g	28-24	19-28	4-5	5-5	
TEXAS	47	53	470	11,5	2g	28-24	19-28	4-5	5-5	
BOSTON	47	54	465	12,0	2g	28-24	19-28	4-5	5-5	
MILWAUKEE	45	52	464	12,0	2g	28-24	19-28	4-5	5-5	
MINNESOTA	45	54	455	13,0	2g	28-24	19-28	4-5	5-5	
KANSAS CITY	40	56	417	12,5	2g	20-26	20-30	4-5	4-6	
OAKLAND	41	62	398	17,0	1p	22-27	19-35	6-4	4-6	

## LIGUE AMÉRICAINNE

#	G	P	Moy.	Diff.	Série	Domicile	Étranger	Américaine	10 der.	10 der.
ANAHEIM	54	45	545	4,0	1g	31-22	22-26	6-4	5-5	
CHICAGO	51	49	510	7,5	1g	31-22	22-26	6-4	5-5	
TORONTO	48	49	495	9,0	2g	28-				



André-A. Bellemare  
AABellemare@lesoleil.com  
CHASSE ET PÊCHE

## Pour la pêche, ça sonne chez Bell!

La compétition est féroce dans le monde de la téléphonie. Je ne vous apprends rien là. Mais, des personnes trouvent désagréable l'un des trucs que la compagnie Bell a inventés pour offrir un nouveau service à sa clientèle et, du même coup, accroître évidemment ses revenus. En effet, lorsque vous désirez pêcher dans une réserve faunique gouvernementale du Québec et que vous téléphonez au Service des ventes et réservations (SVR) de la Société des établissements de plein air du Québec (la SÉPAQ, une société d'État gérant le réseau des 14 réserves de la province), c'est souvent un message enregistré de Bell que vous entendez lorsque la ligne de la SÉPAQ est occupée. C'est une situation survenant fréquemment lorsque vous composez, le soir, le 890-6527 ou le 1-800-665-6527, les numéros de téléphone très connus du SVR de la SÉPAQ. Le message enregistré de Bell vous suggère alors de composer « 66 » et, moyennant un supplément de 50 c, c'est l'ordinateur de la compagnie du téléphone qui recomposera automatiquement le numéro du SVR de la SÉPAQ, pendant une demi-heure, jusqu'à ce que la ligne soit libre.

Bell déclenche un signal sonore sur votre appareil téléphonique quand la communication est établie avec la SÉPAQ et vous pouvez alors parler avec un employé du SVR de la société d'État pour obtenir la réservation de votre choix (embarcation pour la pêche à la journée dans un lac d'une réserve, chalet pour des vacances familiales, etc.).

Un porte-parole de la SÉPAQ, interrogé à ce propos, m'a dit que la société d'État connaissait cette pratique de Bell. Il croit qu'elle plaît à une partie de la clientèle de la SÉPAQ.

Mais, des lecteurs du SOLEIL, qui m'ont alerté à ce sujet, m'expliquent qu'ils ont acheté un appareil téléphonique permettant la recomposition automatique du dernier numéro composé

précisément parce qu'ils tentent fréquemment de joindre la SÉPAQ pour obtenir des réservations pour la pêche quotidienne. Mes interlocuteurs me soulignent qu'ils ressentent le message enregistré de Bell comme du « tordage de bras ».

Si vous êtes du nombre des personnes que la pratique de Bell embête, composez « 02 » sur votre appareil téléphonique pour débrancher l'enregistrement de Bell et vous mettre en communication directe avec la ligne... très souvent occupée du SVR de la SÉPAQ!

Il faut le souligner: la pêche à la ligne, surtout dans les réserves fauniques gouvernementales gérées par la SÉPAQ, est une passion, une véritable religion pour bien des Québécois. Certains soirs, jusqu'à 14 000 tentatives à l'heure sont faites par des personnes désireuses de joindre la SÉPAQ par téléphone! Armez-vous de patience... ou versez 50 c par demi-heure à Bell, chaque soir, pour faire travailler l'ordinateur de la compagnie du téléphone à votre place. Ça use moins les doigts, mais ça vide plus rapidement le porte-monnaie...

## DANS MA BOURRICHE

### Du saumon à Mont-Louis

La rivière Mont-Louis, qui prend sa source dans les monts Chic-Chocs situés au cœur de la péninsule gaspésienne, avant de dévaler en cascades vers le nord et de se jeter dans le Saint-Laurent au niveau de la localité du même nom, est maintenant une « rivière à saumons » reconnue officiellement. Cela signifie qu'une nouvelle réglementation s'appliquera désormais à la pêche sportive qu'on peut faire dans ce cours d'eau de haute qualité. Ainsi, du 1er au 31 août, dans la portion de la Mont-Louis comprise entre le côté nord du pont de la route 132 et l'embouchure de l'affluent provenant du lac Haroué, seule la pêche à la mouche sera autorisée et les pêcheurs devront être détenteurs d'un permis provincial spécial de pêche sportive du saumon. Les sportifs devront remettre vivants à l'eau les saumons mesurant plus de 63 cm (25 po); mais ils pourront garder quotidiennement deux madeleineaux ou *grilses*. N'oubliez pas que la pêche dans une rivière à saumons est interdite entre une heure après le coucher du soleil et une heure avant son lever. Ailleurs que dans cette portion précise de la Mont-Louis, il sera permis, en août, de pêcher des poissons d'autres espèces que le saumon; mais, pour le faire, il faudra pêcher à la mouche ou, si l'on y pêche à la ligne, il faudra utiliser des hameçons simples de taille n°6 ou plus petits, appâtés ou non. Cependant, en août, tout pêcheur devra être en possession de son permis spécial de pêche sportive du saumon pour pêcher dans toute la rivière Mont-Louis, quels que soient l'espèce de poissons recherchée et le type de canne ou de ligne utilisée.

### Du nouveau à Tadoussac

Si vous traversez du côté nord de la rivière Saguenay, jusqu'à Tadoussac, ne manquez pas de participer à un événement intéressant et nouveau: la visite guide et interprétée de l'établissement piscicole du gouvernement québécois situé tout à côté du quai du traversier. Dès demain, c'est l'Association de la rivière Sainte-Marguerite, qui gère la pêche du saumon atlantique dans cette rivière, qui prendra charge de cette nouvelle offre faite aux touristes de passage. La visite de l'établissement piscicole de Tadoussac, où le gouvernement élève des saumons, est intitulée: « Faites le saut! ». Un guide naturaliste vous informera sur la biologie du saumon, sur les habitats qu'il fréquente durant son cycle vital et sur le fonctionnement de la station piscicole de Tadoussac. Le visiteur pourra assister ensuite à une simulation de la reproduction artificielle du saumon dans un tel établissement, puis observer une exposition sur l'histoire du site. Des frais minimes sont exigés pour la visite guidée: des rabais sont consentis aux groupes composés de dix personnes ou plus. La visite est offerte tous les jours, de 10 h à 18 h, jusqu'à la fin de septembre.

# Joue-t-il la comédie?

## Donovan Bailey affirme être en piteux état

■ (PC) — Donovan Bailey joue-t-il la comédie ou est-il aussi mal en point qu'il le laisse entendre à un peu plus d'une semaine de la défense de son titre mondial du 100 mètres, à Athènes?

Le recordman mondial du 100 mètres affirme en tout cas être en piteux état, même si les spécialistes continuent de lui prédire la victoire à l'unanimité.

Le Canadien Bailey, qui avait réussi le meilleur 100 mètres de l'histoire en 9,84 secondes aux Jeux olympiques d'Atlanta, l'été dernier, a confié au quotidien *Toronto Star* qu'il subit présentement des tests sanguins afin que l'on puisse déterminer la nature du virus qui l'affaiblit depuis son voyage promotionnel à Athènes la semaine dernière, en vue des Championnats du monde d'athlétisme.

« Quand vous transpirez à profusion sans aucune raison alors que vous vous trouvez dans une pièce climatisée, c'est que quelque chose ne va pas », a déclaré Bailey depuis son lieu d'entraînement à Austin au Texas.

« Je prendrai l'avion pour Athènes samedi et si je ne me sens pas mieux que présentement, je pense que je devrai renoncer au 100 mètres pour me concentrer sur le relais. »

Les demi-finales du 100 mètres se dérouleront dès la première journée des Championnats du monde, le 2 août. La finale sera disputée le lendemain. Le relais est au programme de la journée du 10 août.

« Les gens ne comprennent pas que je n'ai pas eu de répit depuis le mois de mars 1994, a-t-il ajouté. Il va certainement y avoir une période creuse. Je ne suis pas une machine. »



Donovan Bailey

L'entraîneur de Bailey, Dan Pfaff, a indiqué que celui-ci traverse une période creuse. Depuis sa victoire au championnat canadien à Abbotsford en Colombie-Britannique, samedi dernier, le sprinter souffre d'une inflammation musculaire à la cuisse droite ainsi que de crampes à la cuisse gauche.

« Je pense qu'il se trouve présentement au creux de la vallée, a dit Pfaff. J'espère qu'il va s'en sortir. Nous prenons les choses une heure à la fois. »

Pfaff précisé qu'une décision concernant la participation de Bailey au 100 mètres à Athènes ne serait prise qu'au dernier instant.

« D'un point de vue éthique, je ne peux pas envoyer un gars sur la piste quand je sais qu'il est blessé », a dit l'entraîneur.

### DES DOUTES

Mais certains spécialistes de l'athlétisme international mettent en doute la sincérité de Bailey et croient plutôt à la guerre psychologique. Le sprinter canadien, rappellent-ils, s'était plaint de sa mauvaise forme physique et psychologique avant les Jeux d'Atlanta ainsi que sa confrontation au 150 mètres avec l'Américain Michael Johnson. A chaque occasion il a pourtant offert de grandes performances.

« Ce n'est que de la foutaise, a déclaré sous le couvert de l'anonymat un responsable en athlétisme international. Ce gars-là offre toujours ses meilleures performances dans les grosses compétitions et je crois qu'il va encore l'emporter la semaine prochaine (à Athènes). »

## John Daly bien accueilli



Le mauvais temps... et le retour de John Daly (ci-dessus) ont marqué, hier, la première journée du tournoi de golf de Hartford. À la suite d'une absence de six semaines sur le circuit de la PGA pour suivre une seconde cure de désintoxication en quatre ans, Daly a remis une carte de 71 et il se retrouve à sept coups des meneurs Wayne Levi et Eric Johnson. « J'étais à l'aise, a dit Daly qui a reçu un accueil chaleureux des amateurs. Je suis heureux d'avoir brisé la glace. »

## 11 hockeyeurs québécois en C.-B.

RÉAL LABBÉ  
Le Soleil

Onze hockeyeurs de la région de Québec vivront l'expérience du junior A la saison prochaine en Colombie-Britannique. Recrutés par Profile Sports Enterprises, avec Louis Gravel en tête, ces joueurs continueront leurs études dans cette province et ont les plus belles chances de se voir offrir des bourses dans des universités américaines. Un camp d'entraînement tenu au mois de mai à l'aréna Jacques-Lemelin de Charlesbourg a permis à Louis Gravel et ses adjoints d'évaluer le talent des joueurs intéressés et il a fait les recommandations nécessaires à son retour à Vancouver. C'est ainsi que deux joueurs, Nicolas Morissette, le meilleur marqueur des Faucons de Lévis-Lauzon, et Éric Boucher, des Élans de Charlesbourg, se retrouveront avec la formation de Cowichan Valley.

L'équipe de Powell River alignera pour sa part quatre Québécois. Sébastien Robitaille, des Élans de Charlesbourg, Philippe Cloutier, de Saint-Georges, a joué avec Coaticook dans le junior A, Hugo Giguère, de Saint-Joseph, a évolué avec Saint-Hyacinthe

dans le junior A et Christian Lessard, des Élans de Charlesbourg, devraient constituer le noyau de leur nouvelle équipe.

David Brisson, un ancien des Gouverneurs de Sainte-Foy, et Benoît Ménard, le meilleur gardien de but de la ligue junior A avec Joliette, auront l'occasion de participer au championnat canadien junior puisque leur équipe des Clippers de Nanaimo en est l'hôte. Nick Spacucci, un ancien joueur des ex-Harfangs, se retrouvera comme joueur de 20 ans avec les Spruce Kings de Prince George en compagnie de Philippe Cliche, un joueur de la Beauce qui a joué avec les Estacades de Cap-de-la-Madeleine dans le midget AAA. Éric Gauthier, de la Rive-Sud de Québec, sera pour sa part avec les Vipers de Vernon, l'équipe pour laquelle joue actuellement Dominic Laflamme.

Le hockey junior A offre un niveau très élevé en Colombie-Britannique et plusieurs universités américaines n'hésitent pas à y recruter des joueurs et, surtout, à leur offrir des bourses intéressantes. Ces joueurs ont signé des contrats avec leurs équipes juniors A qui prennent toutes les dépenses à leur charge, y compris les billets d'avion.

## CLASSIQUE RE-MAX-TWIST

### Michel De Sève dans le siège du conducteur

SAINT-GÉDÉON (PC) — « Il y a des fois où on ne veut pas y croire mais, cette fois, j'y crois. Ne me réveille pas. » Michel De Sève, du club Lac-Saint-Jean, a repris un peu là où il avait laissé au club du Bic, il y a trois semaines, et il se retrouve dans le siège du conducteur à la suite de la première ronde de la classique Re-Max-Twist des golfeurs professionnels du Québec, qui se déroule sur son propre terrain de Saint-Gédéon.

Le professionnel hôte de la compétition a présenté une excellente carte de 67, cinq coups sous la normale, deux coups de priorité devant Marc-André Girard (Rosemère), Jean Laforce (Joliette), Carlo Blanchard (UFO) et Serge Thivierge (Laval-sur-le-Lac). Jean Leduc (Rosemère) est sixième avec un 70, tandis que Stéphane Talbot (Vallée-du-Richelieu) partage le 7<sup>e</sup> rang avec cinq autres golfeurs à 71.

Mentionnons que De Sève a gagné la bourse de 400 \$ (International Golf.Com) en disputant la meilleure ronde de la journée. Par ailleurs, Éric Maltais (Deux-Montagnes) a gagné la compétition longue distance Québec/Tel, avec une frappe de 298 verges. Il est plus riche de 500 \$.

### EN BREF

#### Le Québec parfait

Après avoir divisé leur programme double la veille, l'équipe des étoiles de la Ligue Sélect AAA a connu une journée parfaite, hier au Tournoi Golden Bats à Sarnia, en Ontario. En matinée, les joueurs de Jeffrey Auclair ont écrasé les Red Sox d'Ottawa par 14-1. Jacques Guilbault et Yannick Bergeron, deux protégés d'Auclair avec les Canonnières, ont récolté chacun deux coups sûrs. En début de soirée, une victoire de 2-1 contre Fleshertown a porté la fiche des Québécois à 3-1 dans la ronde préliminaire. Deux lanceurs des Canonnières ont uni leurs efforts, Marc-André Vézina remportant le match et Charles Tasiaux le sauvetage. Aujourd'hui, le Québec dispute ses deux derniers matchs avant la ronde éliminatoire.

#### Le Sainte-Croix 150

Le Sainte-Croix 150 sera présenté dimanche, à 13 h, au circuit de Sainte-Croix. Il s'agit d'une épreuve de 100 tours LMS de niveau provincial sanctionné par Qascar et de 50 tours Semi-Pro. Les voitures effectueront trois étapes (33-33-34) pour compléter le 100 tours avec des positions de départ inversées. Les pilotes à surveiller seront les Thibault, Guay, Cliche, Boudreault, Boissonneault, Émond et Theetge. Il y aura aussi les classes novice et mini-mod pour cette journée.

#### Daniel Talbot à Lévis

Il reste encore de la place pour participer à l'école de golf de Daniel Talbot, un professionnel de l'AGQ, qui se tient demain et dimanche au terrain d'exercice Swing de golf à Lévis. Il y aura aussi le concours du coup de départ le plus long, demain, avec un premier prix de 500 \$ à l'enjeu, dans trois classes, ouverte pour hommes, ouverte pour femmes et senior homme (50 ans). On communique au 838-0030.

#### Autodrome de Montmagny

L'équipe de course de Christian Cazes a confirmé son retour à l'Autodrome de Montmagny pour le reste de la saison, tout comme Camilien Landry dans la classe super-stock. Pour la catégorie récent-modèle, Herman Robichaud et Martin Boulet sont aussi de retour. Tout ce monde et les pilotes réguliers seront en piste demain avec un programme de six catégories.

#### Mini-deck

La 2<sup>e</sup> saison de mini-deck de Charny commence le 10 août et les équipes ont jusqu'au 4 août pour s'inscrire dans l'une des trois catégories. Il en coûte 560 \$ pour l'inscription pour un calendrier de 10 matchs. On communique au 832-0324.

#### Cyclo-Lions

C'est encore le temps de s'inscrire à la randonnée Cyclo-Lions de St-Jean-Chrysostome qui aura lieu le 3 août. Les circuits seront de 34, 62 et 117 km. L'inscription est de 20 \$ pour les adultes et 10 \$ pour les enfants. On s'informe au 839-6619.